



## Compte Rendu CGT de la réunion du CHSCT en audioconférence du 10 juin 2021

### **1 – Approbation des Procès-Verbaux du CHSCT**

Ces PV ayant été transmis trop tardivement et des points mentionnés étant à revoir, leur approbation est reportée à la prochaine réunion du CHSCT.

### **2 – Note d’orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2021**

Après une longue introduction d’auto-congratulation en novlangue sur les mesures de prévention des risques mises en place en période Covid, cette note détaille les mesures effectives et celles à mettre en place en détaillant le rôle des assistants de prévention, des Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail, et des autres intervenants dans ce domaine.

On y trouve également : le télétravail, le nettoyage des locaux, les violences sexistes et sexuelles, les formations, la prévention incendie et le dispositif canicule. La feuille de route de notre ministère pour les 3 prochaines années est planifiée par l’Agence Nationale pour l’Amélioration des Conditions de Travail (ANACT). La Médecin de Prévention (MP) rend compte de l’inquiétude des agents sur les réformes subies et du management éloigné. Pour le président du CHSCT, « l’inquiétude est humaine » mais « il faut accompagner les agents au mieux de nos capacités » .

Accompagnement des violences sexistes et sexuelles : rappel de l’existence des fiches de signalement, du rôle de la MP ainsi que de la plateforme d’écoute psychologique.

Analyse CGT de cette note : la CGT regrette qu’il n’y a pas de reconnaissance suffisante du rôle joué par les restructurations incessantes menées dans notre ministère (tel que le NRP à la DGFIP) dans la détérioration des conditions de travail des agents. La note parle d’accompagnement des agents. En clair, il faudrait accepter la destructuration du réseau, comme un changement inéluctable. À quoi bon une prévention des risques si la direction crée la dégradation des conditions de travail de ses agents.

### **3 – Présentation de la lettre de mission de l’Assistante de Prévention (AP) de l’INSEE**

Les missions de l’AP sont les suivantes : conseiller et alerter le directeur, mettre en œuvre les actions de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, assurer le lien avec le CHSCT et les acteurs de prévention.

### **4 – Examen du Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et validation du Plan Annuel de Prévention (PAP) de la DRDDI (pour avis formulé)**

Un groupe de travail (GT) local a eu lieu début mars 2020 (avant Covid) pour présenter le DUERP et le PAP 2020. La prévention des risques Covid est gérée par les cadres de proximité de la Douane et les mesures de prévention Covid à mettre en place évoquées (gestes barrières, masques, ventilation des locaux, demande de nettoyage intensifs des locaux...) ainsi que l’évolution des métiers (formations, mesures d’accompagnement...)

Certains risques n’ont pas encore été traités : par exemple le constat d’une mauvaise aération des vestiaires des agents de la BSI d’Entzheim situé en sous-sol depuis plusieurs années et présence de gaz radon dans les vestiaires et dans un local du RDC occupé par 4 agents (le radon est un gaz classé cancérigène certain du poumon). Les travaux nécessaires seront présentés au bailleur en juin 2021 et les mesures devraient être mises en place à la rentrée 2021. Selon l’ISST, on dépasse le seuil dans le

sous-sol mais ce n'est pas dramatique car les agents n'y passent pas la journée. Toutefois, selon l'AP de la Douane, 4 personnes travaillent dans le bureau du RDC. Il faudrait donc déplacer les agents, améliorer l'aération ou installer un extracteur d'air. Une visite du CHSCT est prévue le 16 juin 2021. Le rapport sera transmis aux représentants du personnel du CHSCT. **Vous trouverez l'avis du CHSCT sur ce point en pièce jointe.**

## **5 – Point d'Étape DUERP – PAP (DRFiP et INSEE)**

DRFiP67 : le DUERP a été lancé en février 2021 et le retour de la plupart des réponses DUERP a eu lieu en mai 2021. Il y a 600 lignes dans le DUERP, dont une soixantaine à mettre dans le PAP. Les choses sont encore à finaliser : un GT aura lieu en septembre 2021.

INSEE : un Groupe de Travail (GT) s'est tenu en mai 2021, le DUERP et le PAP sont en cours de validation.

## **6 – Point sur les fiches de signalement (Douane et DRFiP)**

Pour la Douane : De nombreuses fiches de signalement concernent des incidents et des difficultés relationnelles fortes d'un agent avec son entourage professionnel. Cet agent a rencontré le MP.

Pour la DRFiP : Les 3 nouvelles fiches de signalement enregistrées depuis le 23 mars 2021 (dernier CHSCT) concernent des propos injurieux en direction d'agents de Services des Impôts des Particuliers (SIP) et du Centre de Contact, à l'accueil ou par téléphone. Ces fiches ont été suivies de lettre aux auteurs des faits et d'une annotation dans le bloc-notes Adonis.

## **7 – Point sur les accidents de travail (DRFiP et Douane)**

DRFiP : les accidents de travail constatés depuis mars 2021 concernent des chutes dont un accident de vélo suite à une collision avec un piéton lors du trajet domicile-travail et une chute à domicile dans l'escalier lors du télétravail.

Douane : 3 accidents : dont un en télétravail (perte d'équilibre et fracture du bras) et deux en service (glissade et commotion cérébrale, entorse de la cheville)

## **8 – Point budgétaire : nouvelles propositions de dépenses et formations (pour validation)**

### **Utilisation du budget, nouveaux devis de la DRFiP67 :**

1 clavier et souris avec un port USB, 100 sacs à dos (3 modèles de tailles différentes essentiellement pour les télétravailleurs), 10 trolleys (sacoches, plus grandes), 999 adaptateurs casques/micro pour smartphone et autres supports, 8 stores au CFP de Molsheim (pour finaliser l'installation, bureaux des géomètres et salle de réunion), 5 supports vélo (CFP Neudorf + HUS), 1 licence de Pack Office pour un aménagement possible sur 5 postes et des fournitures de bureau. L'ensemble des OS se prononce pour ces dépenses.

3 tables de pique-nique pour le CFP de Molsheim : après une longue discussion sur les bienfaits du plastique recyclé, les autres OS valident l'achat de 3 tables de pique-nique en plastique recyclé (environ 2 375 €). La demande est donc validée. La CGT s'est prononcé contre cet achat, lui préférant le modèle de table en bois traité (pour environ 552 € TTC pièce) mais demandant plus d'entretien sur la durée.

Utilisation du budget pour les formations (22 500 euros). L'ensemble des OS se prononce pour ces dépenses.

Formations vélo : au vu du développement de ce mode de locomotion, les OS valident la proposition du président de développer ces formations afin de toucher plus d'agents qu'actuellement.

Listes des guides, serre-files et secouristes : pour des raisons de sécurité, la CGT rappelle l'importance de la mise à jour de ces listes sur les sites de la DRFiP67 et relève qu'elles ne sont plus à jour sur différents sites. La direction répond qu'un rappel aux chefs de service a été fait

récemment. La CGT s'en félicite et espère une mise à jour rapide de ces listes.

Il resterait à ce jour environ 74 000 € sur le budget 2021 du CHSCT.

## **9 – Point d'information sur les futurs travaux à la Cité Administrative Gaujot, à Strasbourg**

La CGT a demandé depuis maintenant plus d'un an des informations précises sur ce chantier, les agents de l'INSEE n'ayant pas été informés du projet. Les plans et le calendrier de rénovation de la Cité administrative de Strasbourg ont (enfin) été transmis aux représentants du personnel du CHSCT le 3 juin 2021. Les travaux démarreraient fin 2021 et se termineraient en 2028. Ils consistent notamment en des travaux d'isolation thermique, de confort acoustique et lumineux et d'installation de capteurs photovoltaïques. Un nouveau restaurant inter-administratif, un nouveau bâtiment et une crèche seront ainsi créés sur le site. On passera de 1200 à 1500 agents travaillant sur ce site. Une réunion d'information est prévue en septembre 2021.

### **Quelques informations :**

1) les travaux démarreraient en automne 2022 pour le bâtiment de l'INSEE. Le Pôle Insee Contact (PIC) devrait déménager dans les étages, sans précision car les plans actuels ne sont pas définitifs. La sécurité informatique sera-t-elle assurée (en cas de partage du réseau avec d'autres services) ? Le problème a été remonté au niveau national.

2) la Brigade de Vérification des Comptes Informatisés (BVCI, DGFIP) pourrait intégrer la Cité Administrative mais il y aurait encore des réserves notamment sur le point de l'informatique. La direction de la DRFiP67 ne dispose pas d'information sur ce point (cela dépend du CHSCT de la préfecture).

## **10 – Présentation du protocole sur le télétravail et du questionnaire déployé à la DRFiP**

**Protocole télétravail et projet de note locale :** Les demandes de télétravail seront possibles à compter du 15 juin 2021 et elles seront étudiées par les chefs de service. Ces derniers tiendront une réunion d'information avec leurs agents en juin 2021. La formation télétravail est obligatoire pour les agents alors qu'elle n'est que facultative pour celle des cadres (management du télétravail). Il sera possible de télétravailler avec des jours fixes (avec un maximum de 3 jours de télétravail par semaine) et de demander que soit prévu dans la convention un forfait de jours « flottants ».

### **Le questionnaire local sur télétravail :**

*(les résultats de l'enquête locale télétravail proposée à l'ensemble des agents du département en mars 2021 ont été présentés lors du CTL du 25 mai 2021 – voir notre analyse dans notre compte rendu CGT de ce CTL)*

### **Voici le plan d'action de la DRFiP67, sur 4 axes d'amélioration du télétravail :**

1 – **action de communication** : les agents ont été informés des résultats de ce questionnaire en mai dernier, il faudra faire connaître la cellule d'écoute (qui n'est pas connue par près d'un agent sur deux) et créer des ateliers pour les chefs de service afin de leur faire connaître les nouvelles modalités du télétravail (accompagnement des agents)

2 – **action de formation** : promouvoir la formation « réussir son management à distance » en local, promouvoir des nouveaux outils de communication : tchat, go-to-meeting, formation sur la gestion du temps de travail en télétravail...

3 – **action d'équipement** : suite au défaut de matériel qui a été constaté dans les résultats du questionnaire soumis aux agents, le recensement du petit matériel et des fauteuils de bureau disponibles dans les services a été fait. Il y aurait une quarantaine de fauteuils disponibles. Afin de lutter contre les TMS. La possibilité du télétravail par le service SLREC est encore à l'étude.

4 – **action d'accompagnement métiers** : des fiches techniques seront rédigées pour les chefs de service afin de bien manager les télétravailleurs (missions, outils de partage par métier...). Cette

action répond aussi à l'objectif de l'entretien préalable de l'agent.

La CGT se félicite que la direction ait enfin retrouvé les fauteuils de bureau qui étaient disponibles dans les services depuis le mois de mars. Elle attend donc leur transfert vers les agents en télétravail qui en ont besoin. Pour la CGT, d'autres réponses concrètes et rapides sont également nécessaires pour améliorer les conditions de travail dégradées de nombre d'agents en télétravail. Car les conditions de travail des télétravailleurs ne devraient pas être moindres que celles des agents en présentiel. La possibilité d'un budget spécifique notamment pour l'achat de matériel nécessaires aux télétravailleurs serait toujours à l'ordre du jour.

## **11 – Évaluation des Risques et des mesures de prévention**

Un guide ministériel pour l'évaluation des risques et mise en œuvre mesures de prévention Covid a été mis à jour en juin 2021.

Les agents dits « vulnérables » pourront continuer d'effectuer du télétravail si le MP le permet. Une note ministérielle du 7 juin 2021 détaille les modalités du retour de ces agents dans les services, en association avec le chef de service, le service RH, le MP et l'Assistant de Prévention (AP). Elle détaille également le protocole sanitaire dans la restauration administrative.

## **12 – Questions diverses**

Les résultats des demandes de mutations à la DRFiP67 seront connues la semaine prochaine (vers le 15 juin).

Fontaines à eau et distributeurs de boissons à la DRFiP : en cette période de sortie de crise, la MP donne un avis favorable à leur remise en service.

Calendrier des visites de site par le CHSCT :

BSI Entzheim (Douane) le 16 juin prochain,

BSI Saverne : à définir,

Centre des Finances Publiques (CFP) Sélestat : en octobre 2021,

CFP du 35 Vosges : à définir.

La prochaine réunion du CHSCT est prévue en octobre 2021.

Vos représentants CGT à ce CHSCT :  
Marie DEPENAU / Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations  
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr)**

CGT Finances Publiques 67

06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

[www.dgfip.cgt.fr/67/](http://www.dgfip.cgt.fr/67/) – [cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr)